# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Aeroports : Moselle

Question écrite n° 860

### Texte de la question

M Jean-Louis Masson attire l'attention de M le ministre de la defense sur le fait que le projet de construction d'aeroport regional a Louvigny (Moselle) entraine des dangers pour la securite aerienne. Selon certaines informations emanant de l'armee de l'air, les couloirs aeriens croiseraient en effet dans des conditions inacceptables ceux de l'aeroport militaire existant de Frescaty. L'accident recent survenu a un avion sur la liaison Paris-Nancy prouve a l'evidence que toutes les mesures de securite doivent etre prises. Il lui demande donc si, pour ce qui est du probleme sus-evoque, il ne pense pas qu'il serait necessaire d'effectuer une enquete detaillee prealablement a l'engagement des travaux definitif.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le projet de construction d'un aeroport regional a Louvigny a fait l'objet de nombreuses etudes auxquelles a ete associe le ministere de la defense, ce terrain devant s'inserer dans le complexe aeraunautique Metz Toul - Nancy. La coordination necessaire des circulations civile et militaire, permettant d'assurer en toute circonstance la securite aerienne, supposera la creation d'un organisme de controle en concertation etroite avec le ministere des transports.

### Données clés

**Auteur :** M. Masson Jean-Louis
**Circonscription :** - Rassemblement pour la République
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 860
**Rubrique :** Transports aeriens
**Ministère interrogé :** défense
**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 1988, page 2220